

## **Rapport du Président**

Commission permanente du  
lundi 25 octobre 2021

N° CP-2021-9-4-1

### **4<sup>ème</sup> Commission**

Commission Solidarité, habitat et lutte contre la pauvreté

#### **Service instructeur**

Service appui et innovation sociale

#### **Service consulté**

### **RENOUVELLEMENT DE LA SUBVENTION AU GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC, FORMATION CONTINUE ET INSERTION PROFESSIONNELLE ALSACE (GIP FCIP ALSACE) DANS LE CADRE DE LA MISE EN OEUVRE DES ACTIONS DE LA PLATEFORME DÉPARTEMENTALE DE MAÎTRISE DU FRANÇAIS**

Résumé : Le présent rapport a pour objet de proposer le renouvellement de la subvention de fonctionnement au Groupement d'Intérêt Public, Formation Continue et Insertion Professionnelle Alsace (GIP FCIP Alsace) pour la mise en œuvre des actions de la Plateforme départementale de maîtrise du français.

L'activité de la plateforme est notamment centrée sur la professionnalisation des intervenants des ateliers sociolinguistiques à destination des publics d'origine étrangère ainsi que sur l'animation et la coordination du réseau bas-rhinois des opérateurs de l'apprentissage du français.

L'action est par ailleurs inscrite dans la Convention d'Appui à la Lutte contre la Pauvreté et d'Accès à l'Emploi 2019-2021 du Bas-Rhin.

Financé par le Département du Bas-Rhin depuis 2019 à hauteur de 40 000 euros par an, le Groupement d'Intérêt Public, Formation Continue et Insertion Professionnelle Alsace, renouvelle sa demande de subvention de fonctionnement auprès de la Collectivité européenne d'Alsace pour l'année 2021 à hauteur du même montant.

#### **I. Les missions de la Plateforme départementale de maîtrise du français**

La Plateforme départementale de maîtrise du français a vocation à rendre plus efficiente l'offre de formation linguistique et à permettre la montée en compétences linguistiques des publics d'origine étrangère (publics issus de l'immigration, primo-arrivants, bénéficiaires du RSA, demandeurs d'emploi) à travers des parcours cohérents et adaptés à leurs besoins.

La maîtrise de la langue est effectivement identifiée comme un levier majeur d'intégration sociale et professionnelle ainsi que d'accès aux droits de ce public.

Dans le but de garantir l'accès à la formation linguistique et d'activer ce levier, l'activité de la Plateforme se fonde sur les axes d'intervention suivants :

– L'animation du réseau d'acteurs pour la construction de parcours d'apprentissage

Cette action a pour objectif principal la construction et l'articulation des parcours d'apprentissage en français des publics migrants, afin de les rendre plus progressifs, lisibles et cohérents. Les moyens mis en œuvre sont l'organisation et l'animation de groupes de travail territoriaux sur quatre zones du département du Bas-Rhin : Eurométropole de STRASBOURG – Nord (HAGUENAU - WISSEMBOURG) – Ouest (MOLSHEIM - SAVERNE) – Sud (OBERNAI - SELESTAT) ;

– L'amélioration de l'orientation des publics vers des actions de formation en français

Cette mission s'effectue par le biais d'informations collectives aux réseaux des professionnels, des travailleurs sociaux et des intermédiaires à l'emploi en lien avec le public migrant. Ces journées d'informations collectives programmées tout au long de l'année ont pour objectif de communiquer sur l'actualité réglementaire du champ de l'apprentissage du français et sur l'actualité dans la politique d'intégration des personnes d'origine étrangère ;

– La professionnalisation des intervenants des cours de français et ateliers sociolinguistiques (formateurs, bénévoles, services civiques)

La Plateforme de maîtrise du français soutient et accompagne la professionnalisation des intervenants des ateliers de sociolinguistique en proposant tout au long de l'année des modules de formation dont l'inscription est gratuite à destination des intervenants linguistiques. Les objectifs sont à la fois de favoriser la structuration du réseau linguistique par la mise en relation des formateurs et les échanges de pratiques professionnelles et d'améliorer la qualité des formations mises en œuvre et par ce moyen optimiser la durée des parcours d'apprentissage des stagiaires ;

– La mise à disposition d'un centre de documentation « Apprentissage du français et des savoirs de base ».

Le centre de documentation met à disposition des acteurs de la formation linguistique des ressources et outils spécialisés en Français Langue Etrangère (FLE) / Français Langue d'Insertion / savoirs de base. Ces ressources sont en accès libre et consultables sur place, avec possibilité d'emprunt.

Une partie du fonds est consacrée à l'évaluation des niveaux en langues : grille de référence conforme au cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), tests de positionnement, informations sur les certifications officielles.

Une lettre d'information intitulée « Parlons Intégration » est rédigée chaque mois dont l'abonnement est gratuit. Elle traite de l'actualité des politiques, des dispositifs et des informations concernant les migrants.

Au travers de la Plateforme de maîtrise du français, le GIP FCIP Alsace a permis la création d'un réseau bas-rhinois des opérateurs de l'apprentissage du français, la création de cartographies détaillées de l'offre de formation dans les zones rurales ainsi que l'accompagnement professionnel et la formation d'environ 130 formateurs salariés, bénévoles, services civiques et étudiants sur le territoire départemental.

## **II. Quelques éléments de bilan de l'année 2020**

Si la crise sanitaire et les différentes phases de confinement ont eu un impact sur les actions proposées et leur organisation, le GIP FCIP, dans le cadre de la Plateforme de maîtrise de la langue française, a continué à proposer ses actions tout au long de l'année 2020 au travers notamment de journées d'informations collectives centrées en 2020 sur les actions d'accompagnement des migrants ainsi que 11 modules de formation sur l'apprentissage du français permettant de sensibiliser et former plus de 150 professionnels et bénévoles sur ces questions.

Les groupes de travail territoriaux n'ont pas pu se mettre en place. Néanmoins, en décembre 2020, un questionnaire a été adressé aux structures proposant la formation linguistique, afin de recueillir les informations relatives à leur activité pendant la période de la crise sanitaire ainsi que leurs besoins immédiats.

Les résultats de cette enquête, tout en permettant d'élaborer le plan d'actions de la Plateforme pour 2021, ont démontré :

- Un fort besoin en formation des intervenants aux outils d'enseignement à distance ;
- Le besoin d'équiper les structures d'ordinateurs. Ils serviraient pour accompagner le public dans l'utilisation des ordinateurs pour l'apprentissage du français et pour les démarches administratives en ligne ;
- Que des migrants subissent la fracture numérique mais aussi certains accompagnateurs, bénévoles ou salariés ;
- Que certaines structures ont réussi à maintenir un suivi pédagogique à distance ou à défaut un simple contact avec les apprenants alors que d'autres ont complètement arrêté leur activité, n'étant pas outillées ni formées pour l'enseignement à distance ;
- Que le public, peu équipé, a faiblement répondu à l'enseignement à distance. L'accès internet et la gestion familiale en sont les principales causes.

Enfin, le GIP FCIP a mis en place en 2020 une formation sur mesure pour accompagner les bénévoles de NIEDERBRONN-LES-BAINS et des environs (2 journées complètes sur les fondamentaux de l'animation des ateliers sociolinguistiques) et a accompagné la mise en place de dispositifs publics tels que l'aide dans l'organisation des séminaires régionaux « Acteurs d'intégration Grand Est » organisés par l'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV).

## **III. Les perspectives pour l'année 2021**

Dans le cadre de ses réflexions et suite au résultat de l'enquête réalisée courant 2020 auprès des professionnels et bénévoles, le GIP FCIP dans le cadre de sa Plateforme de maîtrise du français se propose de poursuivre son action d'animation du réseau et de formation des intervenants en développant les aspects suivants :

- Mettre en place davantage de modules sur les outils numériques et la pédagogie de l'enseignement à distance ;
- Présenter le dossier « Identifier ce que travailler veut dire » aux structures ayant obtenu le marché FLE Pro et aux prestataires de l'OFII ;
- Entamer le travail sur la cartographie interactive du Bas-Rhin qui recenserait les structures dispensant les formations linguistiques. La cartographie sera hébergée sur le site PAROL Grand Est et sa mise en ligne est prévue à la fin de cette année 2021 ;
- Mettre à disposition l'outil numérique Ludo-Vic aux structures dispensant les cours de français, volontaires à l'essai. Il s'agit d'un outil destiné à l'apprentissage et au

perfectionnement du français en autonomie et en « blended learning » pour un public débutant, de niveau A1 et infra. L'expérimentation démarre au second semestre 2021 ;

- Accompagner la politique publique d'intégration et d'insertion professionnelle avec une nouvelle réunion d'information collective sur le service public de l'emploi : les dispositifs de droit commun d'insertion professionnelle ;
- Création d'un logo et d'une charte graphique pour la Plateforme afin d'améliorer sa visibilité et sa communication.

Par ailleurs, il est convenu d'entamer des réflexions partagées entre différents services de la collectivité et la coordinatrice de la Plateforme afin de développer des actions répondant plus particulièrement aux besoins des agents de la Collectivité européenne d'Alsace (recensement des besoins de formations et ou de journées collectives d'information des travailleurs sociaux-travailleuses sociales, présentation de la Plateforme dans le cadre du Codelico, actions partenariales dans le cadre du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi).

#### **IV. Renouvellement de la demande de subvention de fonctionnement pour l'année 2021**

Pour 2021, il est proposé de renouveler la subvention de fonctionnement à hauteur de 40 000 € afin de soutenir la poursuite des actions engagées en faveur de l'insertion professionnelle du public.

La contribution demandée par le GIP FCIP Alsace à la Collectivité européenne d'Alsace s'inscrit dans le plan du cofinancement suivant :

DDETS	58 128 €
<b>Collectivité européenne d'Alsace</b>	<b>40 000 €</b>
CAF du Bas-Rhin	9 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>107 128</b>
<i>Contributions volontaires en nature</i>	<i>16 300 €</i>

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'approuver le renouvellement de la participation financière de la Collectivité européenne d'Alsace à la Plateforme départementale de maîtrise de la langue française pour des actions favorisant le parcours d'insertion des personnes en situation de précarité de nationalité étrangère afin de leur permettre d'acquérir la maîtrise de la langue française et de faciliter leur accès à l'emploi, pour des actions de mobilisation et de formation ;
- D'approuver les termes de la convention de partenariat à conclure entre la Collectivité européenne d'Alsace et le Groupement d'Intérêt Public FCIP Alsace dans le cadre de sa mission d'appui à la mise en œuvre des actions de la Plateforme départementale de maîtrise du français, jointe en annexe du présent rapport ;
- D'attribuer pour l'année 2021 une subvention de fonctionnement d'un montant de 40 000 euros au GIP FCIP Alsace au titre de sa mission d'appui à la mise en œuvre des actions de la Plateforme départementale de maîtrise du français ;

La subvention de fonctionnement fera l'objet d'un versement unique.  
Les crédits nécessaires seront prélevés sur l'opération P148O001 (65- 657382- 420)  
pour un montant de 40 000 euros.

- De m'autoriser à signer ladite convention.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président



Frédéric BIERRY